

PROJET PÉDAGOGIQUE 2023


PÔLE
JEUNESSE

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2023

1. PRÉAMBULE

Le Pôle Jeunesse de Lespinasse permet à la fois d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles et offre au jeune un espace de vie et un lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Le Pôle Jeunesse doit prendre en compte le jeune en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres. Le jeune doit être au centre des préoccupations, être accompagné dans ses démarches et aidé dans la construction de sa vie d'adulte.

2. LA VILLE DE LESPINASSE

Avec 2 884 habitants (donnée de l'INSEE au 1^{er} janvier 2023), Lespinasse se situe dans l'aire d'influence directe de l'agglomération toulousaine. Comme toutes les communes du Nord toulousain, elle évolue démographiquement de manière régulière et devrait accueillir près de 4 000 habitants à l'horizon 2025.

Avec 37% de moins de 30 ans, la mixité sociale de la population lespinassoise connaît une évolution notable, principalement en raison de l'augmentation conséquente du parc locatif social.

Lespinasse jouit d'un tissu économique important essentiellement centré sur le secteur tertiaire marchand. 90% des Lespinassois travaillent hors de la commune et si la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée concerne les professions intermédiaires, la part des employés et des ouvriers reste relativement importante. Le taux de chômage s'élève à 10% et touche plus particulièrement les 15-24 ans.

La commune déploie différents services au niveau local :

- Une crèche multi-accueil et un Relais Petite Enfance pour les 0-3 ans.
- Un accueil de loisirs périscolaire et un accueil de loisirs extrascolaire pour les 3-11 ans.
- Un Pôle Jeunesse qui se décline en :
 - Un accueil extrascolaire spécifique pour les 10-14 ans, le Club PréAdos (CPA)
 - Un accueil péri et extrascolaire pour les 10-17 ans, le Point Accueil Jeunes (PAJ),
 - Un Espace Information Jeunesse pour les 14-25 ans (EIJ).

L'ensemble des membres de l'équipe jeunesse intervient à l'ALAE sur les temps du midi et pour certains, sur le temps du soir.

L'accompagnement des familles reste une priorité de la municipalité qui développe des services d'accompagnement et de soutien à la parentalité répondant aux besoins croissants dans la relation parent-enfant :

- Un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP),
- Un Espace Ecoute Familles,
- Un Accompagnement à la Scolarité (CLAS),
- Une Veille Educative.

Le dispositif CLAS est en direction de l'Enfance (enfants du CP au CM2) et de la Jeunesse (jeunes de la 6^{ème} à la 3^{ème}). Les responsables du CLAS travaillent en étroite collaboration avec les établissements scolaires (école et collège), avec l'Espace Ecoute Famille ainsi qu'avec les parents.

Ils siègent aussi à la cellule de veille éducative.

Par ailleurs, Lespinasse dispose de plusieurs lieux de diffusion culturelle (Espace Canal des deux mers, centre culturel, médiathèque) et peut s'appuyer sur 22 associations dont l'action s'inscrit dans une nette proportion dans les champs culturel et sportif.

Le Pôle Jeunesse participe avec des groupes de jeunes aux manifestations locales (Carnaval, Semaine Développement Durable...). Il travaille en partenariat avec les associations locales en proposant de découvrir les activités artistiques, culturelles et sportives proposées par ces associations.

3. LE PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Un projet éducatif est un document élaboré par un organisateur d'accueil de loisirs. Il présente les finalités éducatives et précise comment l'organisateur conçoit l'éducation et la politique qu'il compte mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

En lien avec les orientations éducatives formulées dans le projet éducatif, un projet pédagogique est un document qui définit les objectifs spécifiques des accueils de loisirs ainsi que les moyens mis en œuvre par l'équipe d'animation pour les atteindre.

A Lespinasse, deux projets éducatifs sont pris en compte :

- Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) qui constitue le volet éducatif du Projet de territoire de Lespinasse
- Le Projet Educatif de l'IFAC, Institut de Formation, d'Animation et de Conseil, association reconnue d'intérêt général, à vocation éducative, sociale et territoriale.

LE PEDT : PRINCIPES ÉDUCATIFS ET OBJECTIFS

PRINCIPE ÉDUCATIFS

- L'éducation, une mission partagée
- La réussite éducative, une finalité commune
- L'alliance parents-professionnels au service de l'enfant.

OBJECTIFS MAJEURS

- Les transitions dans le parcours éducatif des enfants
- Pour un usage raisonné des écrans

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2023

L'ÉDUCATION, UNE MISSION PARTAGÉE

Il est admis que le jeune est confronté à différentes influences éducatives (familles, écoles, associations, pairs, médias...) et donc confronté à une multiplicité d'acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs...). C'est pourquoi l'éducation est une mission partagée. Pour favoriser le bien-être des jeunes et leur permettre de s'épanouir, l'éducation demande une cohérence éducative entre tous les acteurs.

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE, UNE FINALITÉ COMMUNE

La réussite éducative concerne différents champs comme l'instruction, la socialisation, l'acquisition de savoirs, savoir-faire et de savoir-être. Elle implique tous les acteurs qui gravitent autour du jeune et qui interviennent sur tous les temps de vie du jeune. Œuvrer pour la réussite éducative du jeune c'est appréhender le jeune comme acteur de son parcours de vie et l'accompagner pour faciliter son insertion dans la société.

L'ALLIANCE PARENTS-PROFESSIONNELS AU SERVICE DU JEUNE

L'alliance éducative incarne le travail en commun des différents acteurs auprès du jeune et notamment entre les professionnels et les parents, premiers acteurs éducatifs du jeune. Elle repose sur une relation de confiance qui se construit dans le temps et implique un respect mutuel des rôles éducatifs de chacun.

LES TRANSITIONS DANS LE PARCOURS ÉDUCATIF DU JEUNE

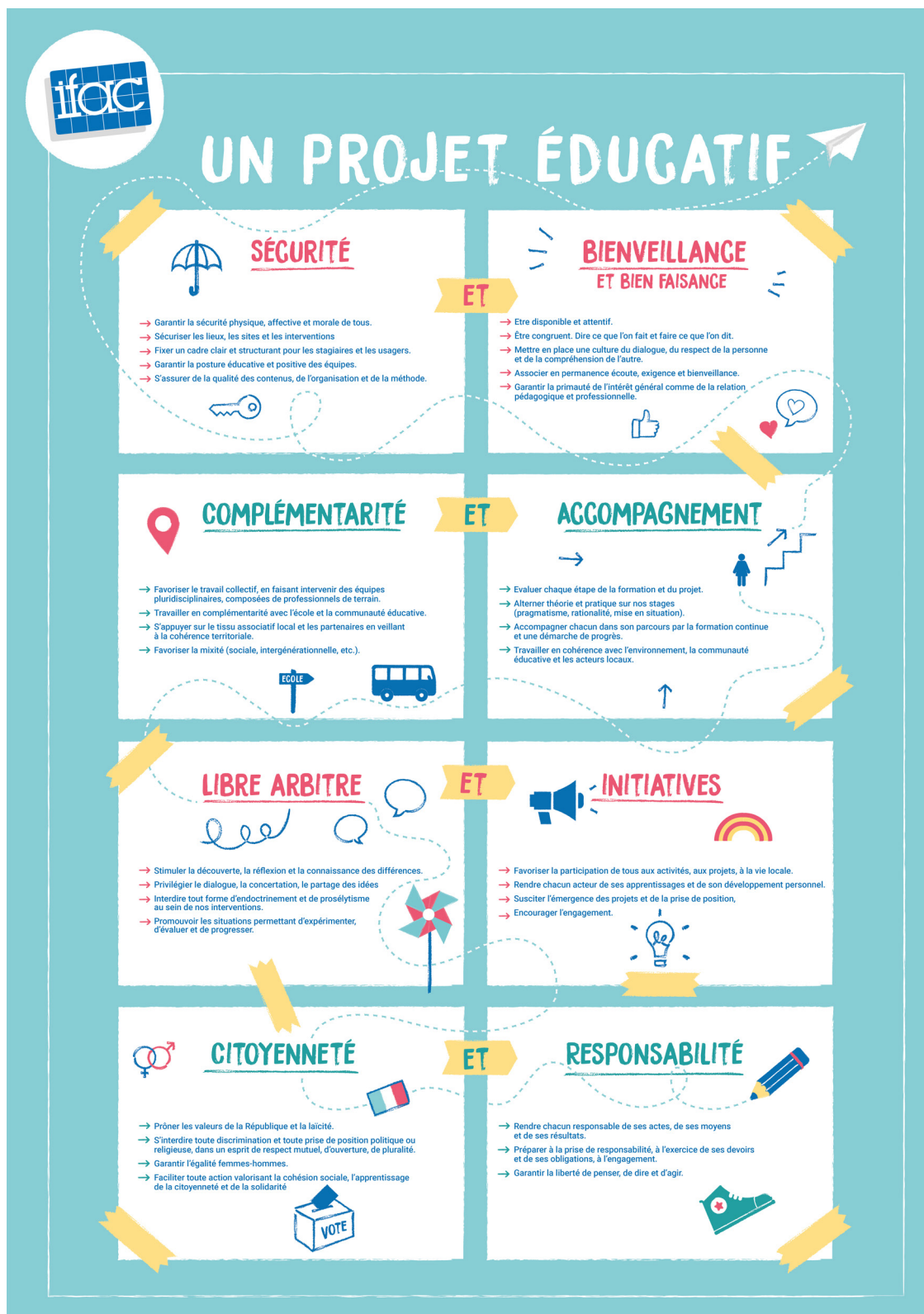
Une transition c'est le passage d'un état à un autre, c'est passer un nouveau cap. Dans le parcours éducatif, on l'entendra comme le passage d'un âge à un autre, d'une structure à une autre. Les différentes transitions seront facilitées par la mise en place «d'actions passerelles». Ce terme a été défini par les différents acteurs de la Petite Enfance à la Jeunesse, parents et responsable d'établissement scolaire comme un « ensemble d'actions impliquant la collaboration d'acteurs pluridisciplinaires pour accompagner l'enfant, le jeune et ses parents dans les différentes transitions de son parcours éducatif ».

POUR UN USAGE RAISONNÉ DES ÉCRANS

La problématique des écrans a été soulevée dans le cadre de la Veille Educative et semble toucher l'ensemble des publics et leurs parents. Concernant la jeunesse, l'équipe d'animation a remarqué une utilisation importante des téléphones portables (jeux, réseaux sociaux...) de la part des jeunes sur les temps libres. Pour les préados qui arrivent au pôle jeunesse, c'est un nouvel outil que les parents donnent sans forcément les accompagner et les prévenir sur les risques qui y sont liés. Certains parents n'ont pas ou peu de préoccupations quant à leur utilisation alors que d'autres sont démunis pour gérer ces situations dans le milieu familial et ont de fortes inquiétudes sur les contenus inappropriés (violence, pornographie...) auxquels les jeunes pourraient avoir accès.

PROJET PÉDAGOGIQUE PÔLE JEUNESSE 2023

PROJET ÉDUCATIF D'IFAC



PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2022-2023

3. LES ACCUEILS DE LOISIRS

Selon le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), les Accueils Collectifs à Caractère Educatif de Mineurs (ACCEM ou ACM) sont des structures qui accueillent des enfants ou des jeunes âgés de moins de 18 ans.

Ils sont réglementés par l'Etat et sont soumis à la réglementation générale du CASF.

On distingue 2 types d'accueil de loisirs :

- **L'accueil de loisirs extrascolaire** qui fonctionne lorsque les jeunes n'ont pas école, pendant les vacances scolaires et les samedis
- **L'accueil de loisirs périscolaire** qui a lieu lorsqu'il y a école dans la journée, du lundi au vendredi.

Tous les deux offrent la possibilité de pratiquer plusieurs activités de loisirs éducatifs organisés à partir d'un projet éducatif propre à chaque organisateur et d'un projet pédagogique propre à chaque structure.

A Lespinasse, les accueils de loisirs sont gérés par l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil, Ifac. Le Pôle Jeunesse est une structure qui regroupe 3 entités : le Club PréAdos (CPA), le Point Accueil Jeunes (PAJ) et l'Espace Information Jeunesse (EIJ).

4. LE PÔLE JEUNESSE

CPA	PAJ	EIJ
10-14 ANS Accueil de Loisirs Semaines thématiques (activités diverses) Mini-chantiers Sorties et séjour	10-17 ANS <u>Mercredis périscolaires</u> Projets passerelle Promeneurs du net Plan mercredi Projets collectifs <u>Vendredis soirées</u> <u>Samedis</u> Prévention, débats Loisirs, culture, accompagnement de projets <u>Accueil de loisirs</u> Projets collectifs Chantiers jeunes Sorties, séjours	14-25 ANS Projets individuels Emploi Santé Logement Chantiers solidaires Pass Compétences

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2022-2023

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Elle est composée d'un directeur (BEATEP), d'un directeur adjoint (BEESAPT), d'un animateur référent EIJ (BPJEPS) et d'une animatrice « Promeneuse du Net » (DUT Carrières Sociales). L'ensemble de l'équipe d'animation intervient au quotidien auprès des jeunes. Elle est complétée avec des animateurs occasionnels sur les vacances scolaires et pour les séjours.

LES LOCAUX

La « Maison de Jeunes », appellation du bâtiment du Pôle Jeunesse, est située 4 place du boulodrome à Lespinasse (31150). Elle est composée :

- Au rez-de chaussée : Une grande salle d'accueil et d'activités, 2 petites salles d'activités spécifiques (informatique, accompagnement à la scolarité, coin calme, lecture...), cuisine et toilettes.
- A l'étage : 2 bureaux pour l'équipe d'animation

LES STRUCTURES



Orienté dans une dimension de loisirs éducatifs, le Club PréAdos accueille les jeunes de 10 à 14 ans pendant les vacances scolaires. L'équipe d'animation propose :

- Des semaines thématiques pour découvrir diverses activités
- Des mini-chantiers
- Des sorties et des séjours

Le CPA, vacances scolaires : journée type

HORAIRES	ACTIONS	ANIMATEUR
9h- 10h	Accueil échelonné-temps libre	Accueille les jeunes Est garant des règles de vie Est disponible, à l'écoute
10h-12h	Activités planifiées (semaines thématiques) Mini chantier	<u>Activités planifiées</u> Anime des activités innovantes Aide, soutien et accompagne les jeunes <u>Mini chantier</u> Est garant des règles de sécurité Met en situation d'apprentissage, de découverte Transmet le goût du travail
12h-13h30	Repas : installation, repas, débarassage et nettoyage	Veille au respect des règles d'hygiène Aide et accompagne les jeunes dans les tâches Veille à l'équilibre alimentaire
13h30-14h	Temps libre	Est garant des règles de vie

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2022-2023

14h-16h	Activités sportives, manuelles, grands jeux choisis en concertation avec les jeunes	Donne la parole aux jeunes Facilite les échanges Est garant des règles de jeux
16h-18h30	Goûter-temps libre-départ échelonné	Veille à l'hygiène Est garant des règles de vie Est disponible, à l'écoute Accueille les familles qui viennent chercher les jeunes

Les objectifs

MINI-CHANTIER

- Appréhender la notion de travail
- Développer l'engagement dans un projet
- Favoriser le respect des règles

ACTIVITÉS PLANIFIÉES

- Faire découvrir des activités innovantes
- Développer la notion de projet

REPAS

- Favoriser l'entraide
- Développer la notion de convivialité
- Sensibiliser aux règles d'hygiène

ACTIVITÉS CHOISIES PAR LES JEUNES

- Développer l'écoute et le respect entre les jeunes
- Amener à faire des choix, à prendre des décisions
- Favoriser la concertation

SORTIES ET SÉJOURS

- Renforcer le lien entre les jeunes, entre les jeunes et les animateurs
- Permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles activités
- Proposer des actions en dehors du territoire

TEMPS LIBRES

- Favoriser les échanges avec les jeunes
- Permettre aux jeunes de choisir leur activité, de «ne rien faire»



L'adolescence est la période qui précède l'âge adulte. Les "ados" tendent à être plus autonomes, à prendre leurs responsabilités, affirment leurs opinions mais ont encore le besoin d'être accompagnés, soutenus, encouragés dans leurs démarches.

Orienté sur l'accompagnement des initiatives et des projets collectifs de jeunes, le Point Accueil Jeunes est une structure qui accueille les jeunes collégiens à partir de 10 ans jusqu'à 17 ans.

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2022-2023

L'équipe d'animation propose sur les différents temps :

DÉRISCOLAIRE		
MERCREDIS	VENDREDIS SOIRÉES THÉMATIQUE	SAMEDIS
Pour les préados (10-14 ans) de 14h à 16h	Culture	Loisirs découvertes
Projet passerelle	Loisirs	Accompagnement de projets
Plan mercredi	Prévention	Evènements
Promeneur du net	Rencontres et débats	
Pour les ados (14 ans et +) de 17h à 18h30		
Accompagnement de projets		

VACANCES		
Chantiers jeunes (à partir de 14 ans sur présentation de projets)	Temps d'accompagnement et de réalisation des projets de jeunes	Accueil libre avec participation possible aux sorties, rencontres et échanges.

Les mercredis, les enfants de 10 ans scolarisés au groupe scolaire Marcel Pagnol peuvent déjeuner à la restauration scolaire et venir, de manière autonome au PAJ après le repas, avec l'autorisation des familles. Lorsque les enfants arrivent au PAJ, ils appellent les familles pour les rassurer et signaler leur arrivée sur la structure.

Le péri scolaire, journée type

HORAIRES	ACTIONS	L'ANIMATEUR
MERCREDI		
13h30-14h00	Accueil échelonné des préados appel aux familles, temps libre.	Accueille les jeunes Est garant des règles de vie Est disponible, à l'écoute
14h-16h	Pour les pré-ados (10-14 ans) Alternance des activités planifiées chaque mercredi : projet passerelle, plan mercredi, promeneur du Net.	Anime l'activité (voir objectifs ci-dessous) Evalue son action
16h-18h30	Gouter-temps libre-départ échelonné	Veille à l'hygiène Est garant des règles de vie Est disponible, à l'écoute Accueille des familles qui viennent chercher les jeunes
17h-18h30	Pour les 14 ans et + Accompagnement de projets	Facilite la prise de parole, les échanges Initie à la démarche de projet Donne l'accès aux outils nécessaires Veille à la cohérence des projets proposés.

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2022-2023

Les objectifs :

PROJET PASSERELLE

Donner des repères aux jeunes et aux familles
Favoriser la cohérence et la continuité éducative
Créer et renforcer le lien avec les familles

PLAN MERCREDI

Développer l'offre d'activités éducatives
Permettre aux jeunes d'élargir leur champ culturel

PROMENEUR DU NET

Accompagner les jeunes dans l'utilisation des écrans
Sensibiliser aux risques liés aux réseaux sociaux
Susciter l'esprit critique chez les jeunes

TEMPS LIBRE

Favoriser les échanges avec les jeunes
Permettre aux jeunes de choisir leur activité, de « ne rien faire »

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Soutenir et accompagner les jeunes dans leur projet
Orienter vers les partenaires susceptibles de répondre à leurs demandes
Encourager les initiatives

HORAIRES	ACTIONS	L'ANIMATEUR
VENDREDI SOIRÉE		
20h30-21h	Accueil sur la structure, activités libres	Accueille les jeunes Est disponible, à l'écoute Est garant des règles de vie Propose, participe aux activités
21h-23h	Activité (loisirs, débat, prévention)	Loisirs Veille à la sécurité des jeunes Propose des activités nouvelles Débat Pose un cadre, reste neutre Facilite la prise de paroles, les échanges Prévention Informe et échange Apporte des outils (plaquettes)
23h-23h30	Activités libres	Est disponible, à l'écoute Est garant des règles de vie Propose, participe aux activités

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2022-2023

SAMEDI		
13h30-18h30	Accompagnement de projet Participation aux manifestations locales Loisirs découverte	Accompagnement de projet Facilite la prise de parole, les échanges Initie à la démarche de projet Donne l'accès aux outils nécessaires Veille à la cohérence des projets proposés Participation aux manifestations Informe et invite les jeunes à participer aux manifestations locales Accompagne sans faire « à la place de » Donne des responsabilités Loisirs découverte Veille à la sécurité des jeunes Fait découvrir de nouvelles activités

Vacances journée type

HORAIRES	ACTIONS	ANIMATEUR
8h -12h	Chantiers jeunes	Veille au respect des règles de sécurité Favorise l'entraide Guide, soutient, encourage, motive Valorise l'engagement, l'implication dans le travail
13h30 - 18h30	Activités libres - Accompagnement de projets - Sorties communes avec les préados	Activités libres Est disponible, à l'écoute Est garant des règles de vie Propose, participe aux activités Accompagnement de projet Facilite la prise de parole, les échanges Initie à la démarche de projet Donne l'accès aux outils nécessaires Veille à la cohérence des projets proposés Sorties Veille à la sécurité des jeunes

Les objectifs

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Soutenir et accompagner les jeunes dans leur projet
 Orienter vers les partenaires susceptibles de répondre à leurs demandes
 Encourager les initiatives

PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS LOCALES

Valoriser la jeunesse auprès de la population
 Impliquer les jeunes dans un projet local
 Développer les liens avec les associations

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2022-2023

CHANTIERS JEUNES

Initier au monde du travail
Développer leur autonomie et leurs compétences techniques
S'engager dans une action d'utilité publique

ACTIVITÉS LIBRES, DÉBAT, PRÉVENTION

Renforcer les liens avec les jeunes
Développer l'esprit critique
Informier sur les conduites à risques



INFORMATIONS

Mise à disposition d'outils
informatiques
Ressources partenaires

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Service civique européen
Erasmus +
Chantiers solidaires

PASS COMPÉTENCES

Niveau 1 : CV, lettre motivation,
préparation à l'entretien d'embauche,
PSC1, Job d'été
Niveau 2 : Service Civique
PASS BAFA : Accompagnement et
aide au financement du BAFA

INSERTION PROFESSIONNELLE

Entreprises (stages, emploi)
Partenaires sociaux pour le logement,
la santé et l'emploi (CBE, Mission
Locale, Pôle emploi)

Orienté sur l'accompagnement des jeunes, de 14 à 25 ans, vers leur autonomie de futur adulte, l'EIJ propose :

- Une orientation des jeunes vers les partenaires pour les questions liées à l'emploi, à la santé et au logement
- Un accompagnement des projets collectifs ou individuels des jeunes
- Un espace d'information, de conseil et de ressources.

Il reçoit les jeunes à l'EIJ, dans le local situé 18 rue des lacs :

- En période scolaire : mercredi 16h-18h30 et vendredi 17h-19h ou sur rendez-vous,
- Vacances scolaires : du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Les 3 axes principaux de l'EIJ sont :

- L'insertion – l'emploi (axe de travail priorisé pour l'année 2023)
- La santé
- Le logement

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2022-2023

Au sein de l'EIJ, les jeunes ont à disposition de la documentation, des outils pour faciliter les recherches, un espace convivial. L'animateur est en posture d'accompagnateur, il ne fait pas « à la place de » mais apporte son aide dans la méthodologie de projet, son soutien, il oriente le jeune vers les partenaires en fonction de sa demande, de son projet.

Il propose et organise des actions permettant d'acquérir diverses compétences (Pass compétences).

Les objectifs

- Créer des liens avec les différents partenaires
- Accompagner le jeune pour son orientation scolaire et/ou professionnelle
- Favoriser l'accès à l'emploi
- Soutenir les projets des jeunes

LES ACTIONS TRANSVERSALES

A. Le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS) Soutien à la parentalité.

Dispositif partenarial entre la Caisse d'Allocation Familiale, l'Education Nationale, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, les établissements scolaires et la collectivité, le CLAS propose aux familles et aux jeunes un accompagnement à la scolarité.

Pour les jeunes, le CLAS s'organise autour de deux séances par semaine :

- une aide méthodologique apportant méthode, organisation, planification du travail scolaire
- des apports nécessaires à la réussite scolaire permettant de découvrir, pratiquer de nouvelles activités et de développer la confiance en soi.

Pour les familles, le CLAS apporte un soutien et un accompagnement autour de la scolarité du jeune. Il propose des rencontres régulières avec les familles, organise des temps conviviaux (sorties familles, après-midi autour des jeux...) pour développer les liens parent-jeune, parent-accompagnateur.

Les familles peuvent aussi être accompagnées par une médiatrice familiale dans le cadre de l'Espace Ecoute Familles.

B. Promeneurs du net

Dispositif de la CAF, le Promeneur du Net est un « animateur du numérique ». Identifié sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat...), il propose une veille éducative et a un rôle de prévention en informant ou accompagnant le jeune.

C. Actions collège

Afin de garder, de développer et de consolider le lien avec les jeunes sur le temps scolaire, un animateur jeunesse propose un jour par semaine, sur le temps de la pause méridienne, tout au long de l'année, diverses activités : atelier ludothèque, projet « Promeneur du Net », Projet radio.

Ces actions permettent aussi de renforcer le lien avec les acteurs éducatifs du collège.

Dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), pour l'année 2023, un animateur jeunesse intervient, avec l'équipe éducative du collège sur l'éducation à la sexualité pour les classes de 3ème. Les premières relations amoureuses, la notion de consentement, la prévention (contraception, MST...) seront entre autres abordées.

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2022-2023

D. Pass Kultur

Dans le cadre du programme Temps Libre Prévention Jeunesse (TLPJ) du Conseil Départemental, les «Pass Kultur» proposent aux jeunes 3 spectacles divers (concert, théâtre, cirque, exposition...) afin d'élargir leur champ culturel et de découvrir les divers lieux culturels qui les entourent. Ils s'engagent pour les 3 spectacles et à restituer leur expérience culturelle au travers d'une émission radio, d'un carnet culturel...

E. Les chantiers jeunes

Financés principalement par la CAF et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne (uniquement aux vacances d'été) dans le cadre du dispositif Ville-Vie-Vacances (VVV), les chantiers jeunes permettent aux jeunes de bénéficier d'une bourse en contrepartie de la réalisation d'un travail d'utilité publique en lien avec les projets de la collectivité. Les jeunes renseignent un dossier d'inscription pour le chantier, proposent et motivent leur projet pour obtenir leur bourse. Le projet peut être individuel ou collectif.

F. Sorties et séjours

Tout au long de l'année, l'équipe jeunesse propose des sorties de loisirs, culturelles et des séjours (aux vacances d'hiver, de printemps et d'été). Ces sorties et séjours sont un prolongement de ses actions éducatives et permettent aux jeunes de découvrir, d'accéder à des loisirs, de renforcer les liens entre pairs et avec les animateurs, de sortir de leur quotidien.

Les séjours permettent aussi de renforcer le lien avec les familles. Des rencontres en amont, des nouvelles transmises au cours du séjour, du retour effectué à la fin du séjour, la relation avec les familles est incontournable et indispensable pour la réussite d'un séjour.

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

- Apporter une aide méthodologique
- Contribuer à l'ouverture culturelle et à l'émancipation du jeune (confiance et estime de soi, concentration)
- Soutenir la parentalité

LES PROMENEURS DU NET (PDN)

Ecouter, informer, accompagner, conseiller, prévenir le jeune dans les outils du numérique

ACTIONS COLLÈGE

- Développer et consolider les liens avec les jeunes sur le temps scolaire
- Développer le partenariat éducatif

PASS KULTUR (DISPOSITIF TLPJ-CD31)

- Favoriser l'accès à la culture
- Découvrir les différents champs et lieux culturels

CHANTIERS JEUNES (DISPOSITIF VVV-CAF PRINCIPALEMENT CD31)

- S'engager dans une action d'utilité publique
- Expérimenter les réalités d'une situation de travail
- Développer les compétences techniques des jeunes

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2022-2023

SORTIES ET SÉJOURS

- Proposer et faire découvrir des activités de loisirs, sportives et culturelles variées
- Renforcer les liens entre les jeunes et les animateurs, avec les familles
- Faire vivre des temps en dehors du territoire

5. L'ACCUEIL DU JEUNE À BESOIN SPÉCIFIQUE – PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

L'accueil du jeune à besoin spécifique (porteur de handicap, connaissant des problèmes de santé particulier, allergie...) demande une attention particulière et un lien important avec la famille. Le travail en partenariat avec les éducateurs spécialisés qui accompagnent le jeune en situation de handicap est indispensable pour assurer un accueil de qualité et bienveillant. L'équipe d'animation se doit aussi d'avoir connaissance des différents types de troubles, handicap que peuvent avoir les jeunes présents sur la structure, tout en respectant le devoir de confidentialité des informations. Des animateurs référents seront désignés et formés sur les besoins spécifiques des jeunes accueillis.

Enfin, inclure n'est pas intégrer, c'est pourquoi le rôle l'animateur est central dans l'inclusion des jeunes porteurs de handicap.

En tant qu'adulte référent, il a une place prépondérante dans ce dispositif. Il doit être capable de repérer les dynamiques de rejet et de stigmatisation dont pourrait être victime un enfant porteur de handicap, afin d'accompagner les enfants dits-ordinaires dans la compréhension et l'acceptation de la différence.

Le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que les pathologies chroniques (asthme, par exemple), les allergies, les intolérances alimentaires. Ce document est élaboré à la demande de la famille. Il précise les besoins thérapeutiques du jeune (traitement, régime alimentaire...) pour permettre d'assurer sa sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé. Il organise la vie quotidienne du jeune dans la structure.

6. LES PARTENAIRES

C'est avec un ensemble de partenaires que les actions pourront être réalisées, que les objectifs pourront être atteints. Ces partenaires sont une ressource et un soutien dans la mise en place des projets.

- La Ville de Lespinasse
- Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- L'Education Nationale
- La Caisse d'Allocations Familiales
- Le Conseil Départemental
- Les Etablissements Scolaires
- Pôle Emploi
- La Mission Locale
- Le Comité de Bassin d'Emploi Nord 31
- L'Espace Ecoute Famille

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2022-2023

7. EVALUATION ET CHARTE QUALITÉ

Evaluer, c'est reconnaître et mesurer les effets de nos actions. C'est vérifier si les objectifs fixés ont été atteints ou pas, analyser les écarts pour réajuster nos actions. C'est savoir si nos publics sont satisfaits ou non de ce que l'on a proposé. Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs nous permettront de mesurer l'impact de nos actions :

Quantitatif

- Nombre de jeunes sur les actions proposées
- Nombre de projets, actions réalisées
- Evolution de la fréquentation

Qualitatif

- La qualité des projets d'activités proposés
- La cohérence de ces projets avec le projet pédagogique
- L'évolution des comportements des jeunes.

Pour cela, nous procéderons à des évaluations régulières :

- Bilan de fin d'activités, de fin de projets
- Réunion de régulation en équipe
- Sondage auprès des jeunes, des familles
- Réunion de cadrage Ifac
- Réunion avec la commission Education
- Bilans avec les partenaires institutionnels
- Evaluation PEDT, plan mercredi

CHARTRE QUALITÉ

La démarche qualité est une réponse pour soutenir l'évolution des pratiques par la formalisation et la clarification des processus de gestion et d'organisation.

Elle permet également d'amorcer l'embarquement des nouveaux collaborateurs dans le projet afin de les familiariser à nos méthodes et valeurs associatives.

Ainsi nous revisitons les fondamentaux pour veiller aux bonnes pratiques, expliciter les objectifs et impliquer l'équipe d'animation dans l'inversion des tendances en proposant des méthodes collaboratives. L'identification des possibles et la valorisation des potentiels devront permettre l'émergence de solutions partagées au service du projet.

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÔLE JEUNESSE 2022-2023

Les axes de la démarche:

Embarquer l'équipe dans un processus d'évolution individuelle et collective
Garantir la qualité des actions, de la sécurité, de l'accueil, de la pédagogie, et de la communication.
Accompagner la réflexion et la rédaction des procédures qualité.
Réaliser des audits internes et externes, ainsi que des évaluations qualitatives des accueils.

La méthode

- L'embarquement : l'entretien de positionnement de l'équipe pour inviter à la démarche qualité
- Diagnostic partagé : le questionnaire "quali' loisirs" est un outil d'observation utilisé par les équipes, piloté par le référent qualité. En partageant des points d'observations communs, le constat peut être facilement discuté. Il s'agit de partager une base commune pour travailler à la valorisation et l'amélioration des pratiques de terrain.
- Élaboration du Plan d'Amélioration Continue de la Qualité : l'équipe (directeur, animateurs), avec le référent qualité, élabore ensemble le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ).
- Mise en œuvre du PACQ : l'équipe (direction, animateurs) met en œuvre le PACQ.
- Évaluation : chaque critère du PACQ et de la charte est évalué sur des objectifs opérationnels observables et mesurables. Ils sont analysés en grille d'évaluation.

Les objectifs de la démarche qualité :

- Garantir un accueil et une qualité relationnelle pour le jeune et sa famille.
- Prévenir et garantir la sécurité des jeunes
- Développer un projet pédagogique et proposer des activités en adéquation avec le contexte local
- Proposer des activités en lien avec la vie locale, l'environnement, la culture et le patrimoine
- Aménager des espaces et des locaux adaptés aux jeunes, aux familles et aux équipes d'animation
- Former et accompagner les équipes d'encadrement pour la qualité du service
- Favoriser l'implication et les relations avec les familles
- Assurer une communication régulière sur la vie du centre

Pour faciliter cette dynamique, nous veillerons à proposer un déploiement progressif et bienveillant.
De plus, un plan de formation sera conçu localement pour accompagner la mise en œuvre de la démarche qualité par les directeurs de site et par les animateurs de terrain.

La démarche qualité doit être l'occasion de changer ou tout au moins d'améliorer les pratiques et les comportements vis à vis des jeunes, des familles, des services et des membres de l'équipe entre eux.